



## **Soutien à la famille B.** **Lycée Pierre d'Aragon (Muret)/Collège Stendhal**

Mme et M. B. et leurs 3 enfants, originaires d'Algérie, sont venus se réfugier en France en juin 2018 à la suite de graves menaces perpétrées à l'encontre de M. B. militant Kabyle. M. B. a alors déposé une demande d'asile qui lui a été refusée.

Depuis 2018, Mme et M. B. sont autant impliqués dans la réussite scolaire de leurs trois enfants que dans la vie associative. M. est élu au conseil d'administration du collège Stendhal, tous deux ont obtenu le diplôme d'étude en langue française (DELF) nécessaire à l'intégration. Leurs enfants suivent une scolarité sérieuse et régulière, le plus jeune au collège Stendhal, l'une des filles, Alicia est en BAC PRO Agora au lycée Pierre d'Aragon.

L'aînée Anaïs est à l'université et détient un titre de séjour étudiant.

Pourtant, malgré les démarches administratives engagées et ses efforts d'intégration cette famille fait face à plusieurs refus d'admission au séjour.

En effet, depuis 6 ans cette famille poursuit son intégration et ses démarches. Au mois de juin 2023 la famille a déposé une demande d'admission exceptionnelle au séjour, malheureusement, le Préfet de la Haute-Garonne n'a pas répondu favorablement et a notifié à l'encontre de la famille B. une obligation de quitter le territoire français (OQTF).

Cependant, Mme et M. B. ont bénéficié en mai 2024 d'un parrainage républicain à la mairie de Ramonville St-Agne, leur marraine, députée de la circonscription 9 s'est engagée à les accompagner et à les soutenir dans leurs démarches administratives.

Nous, parents, enseignants, citoyen·ne·s, élu.e.s, camarades de classe demandons à Monsieur le Préfet de Haute-Garonne de bien vouloir reconsidérer avec bienveillance la situation de cette famille afin qu'ils puissent vivre, travailler et étudier en France en toute sérénité et sécurité. Leur vie et leur avenir sont désormais ici!

<b>Nom, Prénom</b>	<b>Ville</b>	<b>Signature</b>

Contact : RESF 31 : //resf.abri31.org